



## **Infos pour aider à l'accueil et/ou tournée d'artistes musicien.n.es du spectacle vivant**

### **LE GIP CULTURE**

C'est un dispositif qui est né grâce à l'action d'un syndicat de musiciens (SNAM-CGT) pour le respect des droits et une aide au paiement des salaires des artistes musicien.ne.s lors qu'ils se produisent dans des cafés, restaurants, hôtels. Ce fonds est nourri par les Régions (plutôt malmenées) s'est élargi depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 aux petites structures à hauteur de 6 représentations max par an. Accueil Paysan de par sa forme et son intérêt général est pleinement concerné.

Le principe est de s'inscrire (chaque structure accueillante) au titre d'employeur (6 représentation/an) sur le site de <https://gip.cultures.fr/> et d'attendre votre validation.

Comme c'est un dispositif financé par les Régions, j'ignore si le GIP est pris en charge sur tout le territoire. Il serait bien en tout cas de mentionner qu'AP a connaissance et utilise ce dispositif au sein d'AP ou amis d'AP (ça peut être une association culturelle) au moment des bilans avec le Ministère, rubrique spectacle vivant.

Concernant des tournées d'artistes dans le réseau, il y a besoin d'un minima de 10 dates pour obtenir une aide (notamment) de la SPEDIDAM (Collecte de droits d'artistes musicien.ne.s interprètes)

### **CONTACT**

[hae.chanson36@gmail.com](mailto:hae.chanson36@gmail.com)

[www.mariecoutant.com](http://www.mariecoutant.com)

06 84 08 34 52